



Le Fonds d'investissement pour la relève agricole (FIRA) est un nouveau venu dans le paysage agricole québécois. Il a été créé en 2010-2011 pour combler les besoins propres aux jeunes désirant s'établir en agriculture (en dehors du cadre familial) ou voulant faire croître leur entreprise.

Depuis le lancement des opérations, il y a neuf mois, une quarantaine de projets ont été déposés et analysés par le FIRA. À ce jour, 8 d'entre eux ont reçu un appui financier du Fonds, pour une somme totale de près d'un million de dollars.

Ce numéro vous fera découvrir, notamment, de jeunes entrepreneurs qui ont été soutenus récemment par le FIRA. Leurs histoires peuvent servir d'exemples pour ceux et celles qui cherchent un appui financier pour la réalisation ou la poursuite de leur plan d'affaires.

Choisir le FIRA comme partenaire financier

Parmi les obstacles du démarrage ou à leur expansion, les jeunes entreprises sont confrontées au financement. Plus particulièrement aux conditions de ce dernier. Les valeurs contributives des actifs sont limitées. Selon leur nature, les mises de fonds doivent être plus ou moins élevées. Ainsi, pour débiter ou prendre de l'expansion, il devient nécessaire de faire appel au cautionnement de tiers, solution qui n'est pas toujours possible.

Grâce au FIRA, il est dorénavant possible, lorsque les perspectives de rentabilité sont bonnes, d'envisager une forme de partenariat financier qui permet au jeune entrepreneur agricole qualifié de démarrer son entreprise ou de poursuivre son plan d'affaires.

Qui sont les clients du FIRA?

Parmi ses interventions récentes, le FIRA est fier d'avoir complété le montage financier de deux entreprises en pleine expansion :

- Produits Mont-Blanc, une entreprise spécialisée en production maraîchère, qui se démarque de la concurrence en produisant des légumes asiatiques destinés au marché américain (propriétaire : Yohan Perreault).
- Ferme Annick et Pascal, spécialisée dans l'élevage de visons.

Le **gouvernement du Québec**, le **Fonds de solidarité FTQ** et **Capital régional et coopératif Desjardins** se sont associés pour créer le FIRA.

Par leur contribution respective de 25 M\$ à ce fonds, ces partenaires appuient le développement de l'agriculture au Québec en permettant de soutenir la pérennité de nos entreprises agricoles et en encourageant la nouvelle génération à prendre la relève.

À titre de mandataire gouvernemental, **La Financière agricole appuie le FIRA dans ses opérations.**

Des reportages sur cette relève passionnée

Découvrez les histoires respectives de ces jeunes promoteurs qui ont démontré une grande vision et ont su établir leur propre stratégie de croissance :

- [Du rêve à la réalité](#) (Yohan Perreault)
- [Vision, visons... et vocation!](#) (Annick et Pascal)

Les situations respectives de ces jeunes propriétaires les ont amenés à donner un second souffle à leurs entreprises, notamment par la construction d'un entrepôt spécialisé et d'un nouveau bâtiment de services. Ces projets, qui représentent des investissements où la mise de fonds est importante, nécessitaient l'apport d'un partenaire externe.

Grâce à un prêt subordonné, le FIRA a pu contribuer considérablement à la réalisation de ces projets et, par conséquent, à la poursuite de leurs plans d'affaires.

Le prêt subordonné : Un outil financier qui prend un rang de garantie derrière les prêts réguliers. Il constitue une approche alternative dans le milieu agricole, en donnant un accès aux fonds nécessaires à la réalisation de projets.

La Financière agricole, une porte d'entrée aux produits du FIRA

À titre de mandataire gouvernemental, La Financière agricole appuie le FIRA dans ses opérations. Elle a d'abord collaboré à l'élaboration des produits de financement offerts, s'assurant, entre autres, qu'ils sont complémentaires à ceux déjà offerts en matière d'aide à la relève agricole au Québec.

Produits de financement du FIRA :

- Prêt subordonné
- Location-achat de terres
- Capital-actions

« J'ai entrepris la rédaction d'un deuxième plan d'affaires pour tenter de sortir l'entreprise de cette impasse. À ce moment, nous avons frappé à la porte de La Financière agricole qui nous a appuyés financièrement et qui, par la suite, nous a accompagnés dans notre démarche visant à déposer une demande au Fonds d'investissement pour la relève agricole. »

Annick, copropriétaire d'une visionnière.

Au quotidien, les conseillers en financement offrent leur soutien pour appuyer les jeunes dans leur démarrage d'entreprise. Leur expertise s'avère très profitable dans l'analyse financière globale des projets. Les jeunes entrepreneurs peuvent compter sur eux pour discuter des enjeux liés à un environnement d'affaires ou des choix d'investissement. De plus, connaissant les avantages que certains entrepreneurs peuvent tirer du soutien financier du FIRA, ils savent les guider au moment opportun vers cet organisme, en les soutenant dans leur démarche.

Pour en savoir davantage sur le Fonds d'investissement pour la relève agricole, visitez lefira.ca ou communiquez avec l'un des représentants de La Financière agricole du Québec.

La Financière
agricole
Québec 